

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article382>

UTAS - UGTG : Travayè a krèch ka mobilizé

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : jeudi 26 juin 2008

Mis à jour le : mardi 22 juillet 2008

UGTG.org

Sitiasyon a tout sé krèch-la pwoblématik, men pon moun pa pòté solisyon...

Kanmarad a krèch chimen nef an grèv jédi 26 jwen 2008

Dépitées, épuisées, harassées par la forme d'esclavage moderne qui sévit dans les crèches en Guadeloupe, espaces de travail où les salariées ne bénéficient d'aucun droit...

- Pas même celui d'avoir un temps de récupération.
- Ni même celui d'avoir une autorisation d'absence.
- Et encore moins le droit d'avoir une matinée sans travail... pour effectuer des démarches administratives.

Sé kanmarad-la las, yo bon évè sa

Yo vlé pòté chanjman adan jan yo ka travay...

Les salariées de la crèche Péri-Carpin ont décidé de réagir..., et de passer à une phase plus offensive, face à un employeur abusif, arrogant et autoritaire, qui malmène l'outil de travail dans toutes ses fondations, et qui... sans y prendre garde expose les agents, chaque jour dans des situations à risques...

Lè ou ka woulé an krèch, tini onpil règ pou respèkté

Le travail à la crèche exige des normes, dont les principales (espaces, sécurité, qualité, etc...), ne sont pas toujours observées, car n'étant pas en lien avec un organigramme fonctionnel des postes et des ressources humaines recrutées.

Si ou vlé lajan saka pòté,

fò'w ba fès aw twa tap

pou'w mèt an plas sa ki fò...

Face à ces situations qui génèrent :

- de multiples incidents qui jusqu'ici restent sans importance majeure pour les enfants,
- différents types de conflits et de frictions entre personnels, que l'employeur ne manque pas de sanctionner de façon disproportionnée, sans jamais penser réviser le mode de fonctionnement qui aujourd'hui encore est discréditant.

Sé kanmarad-la bon évè sa,

Yo vlé dirijan a krèch-la sizé évè yo,

Pou vwè kijan yo kay mofwazé jan yo ka travay...

Les salariées en ont marre et demandent une rencontre depuis tantôt... qui n'a que trop tardé à se réaliser. Parallèlement, l'employeur feint de ne pas entendre leurs revendications légitimes, les poussant à s'insurger et à... faire grève si les revendications suivantes ne sont pas satisfaites :

- Application de la convention collective nationale du 31 octobre 1951.
- Amélioration des conditions de travail.
- Mise en place d'un plan de formation pluriannuel concerté.
- Mise en place des négociations annuelles obligatoires.
- Elaboration d'un projet de service pertinent pour les enfants guadeloupéens.
- Respect des salariés, de la liberté d'opinion et de la liberté syndicale.
- Respect et mise en place effective des instances représentatives du personnel.

Nou ka di :

sé menm kayé rèvandikasyon-la

kè nou té ja ba yo le 29 janvyé 2007...

Nou ka di :

Ayen paka maché a kout woch,ni a kout fizi,

Sé ansanm ansanm, fanm é nonm ké sizé

Adan on menm lawonn

Pou mofwazé, on divini pi bèl pou sé timoun-la.

Mèsi pou yo...

N'oubliez jamais : c'est pour défendre les enfants sans défense que nous prenons en charge, et notre outil de travail... que nous commençons cette grève le jeudi 26 juin 2008.

ANSANM ANSANM NOU KÉ LITÉ,

ANSANM ANSANM NOU KÉ GANNYÉ

Konsèy sendikal U.T.A.S-UGTG.

26 jwen 2008